

Bourg-des-Comptes

Bulletin municipal N° 126 - Février 2021 - www.bourguescomptes.fr



Le mag



Une histoire de solidarités

PAGE 4

Qui fait quoi à la mairie ?

PAGE 14

C'est arrivé près de
chez vous

PAGE 31

Portrait : un siècle,
qui dit mieux ?



Sommaire

ÉDITO	3
À VOTRE SERVICE	4
Qui fait quoi à la mairie?	
SERVICES PUBLICS	6
Agora Trésorerie: nouveauté	
LES DÉCISIONS DU CONSEIL	7
PAROLE D'ÉLUS	12
C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS	14
ACTEURS ÉCONOMIQUES	16
L'interview du Mag, Estelle GALLOT Sochois MarieLunettes	
GÉNÉRATIONS	18
Soutien téléphonique pour les aînés Actus des écoles	
ACTUS	20
Opération Boite solidaire	
ACTION COMMUNAUTAIRE	22
France services Service info jeunes Jeu concours	
LA NATURE ET NOUS	23
Zéro phyto: nous y sommes! Abattage d'arbres: l'engagement des élus Un troisième jardin partagé Bien dans son corps par Nathalie JOINIS LEPHAY	
LES ASSOCIATIONS	26
PORTRAIT	31
Le Pain des Menhirs, Olivier le boulanger 100 ans qui dit mieux?	
PLANNING DES MANIFESTATIONS	32



Décorations de Noël en bois réalisées par Georges MADORÉ, agent des services techniques.

Photos publiées dans ce numéro : Alexandra NOYALET, Camille GÉRARD

Bulletin municipal édité par la mairie de Bourg-des-Comptes.

Directeur de la publication :

Christian LEPRÊTRE, maire

Conseillère déléguée à la communication :

Louisiane CHAMPAGNE

Contact : Stéphanie BOUCHER

02 99 05 62 62

urbacom@bourgdescomptes.com

Dépôt légal n° 637, sept. 85

Création graphique : Studio Page'In

02 99 32 08 09

Impression : Imprimerie IPO - Bruz

02 99 52 60 23

Ce bulletin est imprimé sur papier PEFC (Programme Européen des Forêts Certifiées).

Edito

L'année 2020 restera à n'en pas douter dans les annales. L'épidémie de la COVID-19 s'est répandue en quelques mois sur toute la planète, obligeant nos sociétés à faire face à une crise sanitaire mondiale sans précédent. La France, comme tous ses voisins européens, a dû s'adapter et mettre en place des solutions, parfois pertinentes, parfois moins, mais qui ont toujours eu pour objectif la réduction du nombre de décès et la limitation des impacts sur la vie économique et sociale du pays.

A Bourg-des-Comptes, depuis le mois de mars dernier, le civisme et le respect des consignes sont très majoritairement observés et je vous en remercie, au nom de la municipalité.

2021 sera, nous l'espérons toutes et tous, une année différente, placée sous le signe de l'espoir et du rebond. Des solutions de vaccination se profilent. C'est une formidable nouvelle mais cela ne résoudra pas tout ! Il faudra continuer de respecter les gestes barrières... **Et c'est en continuant à être en alerte et dans la prévention que nous ferons reculer le virus.**

Ce nouveau numéro met à l'honneur la solidarité qui n'a pas fait défaut aux habitants de la commune ces derniers mois et de l'espoir distillé dans chaque page de ce *Bourg-des-Comptes, Le mag...* Vous constaterez la vigueur de nos commerces locaux.



Je vous souhaite une année 2021 pleine de joie, de liberté et de bonheur et j'espère de tout cœur pouvoir vous retrouver le plus vite possible, sur le terrain, avec des rapports plus directs.

**Le maire,
Christian LEPRÊTRE**

Côté administratif, *Qui fait quoi à la mairie ?*

**Qui sont les agents qui vous accueillent et traitent vos dossiers à la mairie ?
Quelles sont les missions de chacun ? Focus...**



Pascale JEGO - Directrice générale des services - DGS

Son rôle : mettre en œuvre, sous la direction du maire, le programme de l'équipe municipale, informer et conseiller les élus, piloter et coordonner les différents services et équipes en cohérence avec les orientations de la collectivité, élaborer le budget, préparer et exécuter les décisions du conseil municipal, gérer les affaires générales.



Brigitte PERROT - Directrice générale adjointe - DGA

Elle a en charge la gestion des ressources humaines, le suivi et la mise en œuvre des dossiers relatifs aux affaires scolaires, aux affaires sociales et au CCAS. Elle s'occupe également du suivi de la liste électorale, de l'organisation des élections et plus ponctuellement de l'organisation du recensement de la population.



Stéphanie BOUCHER - Gestionnaire en charge de l'urbanisme, de la communication et de la vie associative

Pour vos questions d'urbanisme et vos projets de construction, ne cherchez plus, c'est elle qu'il faut contacter. La vie associative, le planning des salles, la préparation des manifestations communales, la communication font aussi partie de ses attributions, de même que la mise en œuvre et le suivi des dossiers relatifs à l'environnement et au cadre de vie.



Sandrina MADORÉ - Assistante comptable

Elle est votre interlocutrice principale pour tout ce qui concerne la facturation cantine. Elle s'occupe également de la gestion de la paye du personnel, du mandatement des factures et de la gestion administrative du cimetière.



Magalie PAVIOT - Assistante service à la population

C'est le premier visage que vous verrez en franchissant les portes de la mairie. Son rôle : vous accueillir, vous orienter et vous renseigner que ce soit physiquement ou au téléphone. Magalie a également en charge l'état-civil, organise les rendez-vous des élus, gère les réservations de salles pour les particuliers. C'est aussi elle qui met en page de la feuille mensuelle que vous recevez tous les mois.

✉ mairie@bourgdescomptes.com
☎ 02 99 05 62 62

Georges MADORÉ *et ses mains d'or*

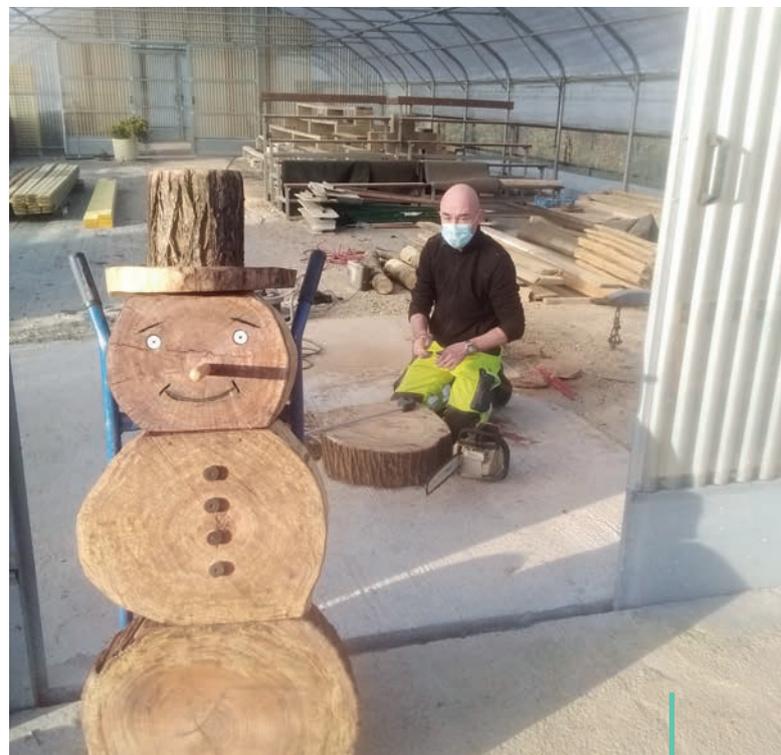
Il aura fallu pas moins de 70 heures de travail à Georges MADORÉ, 56 ans, pour donner vie à ses bonhommes de Noël et ses décorations en bois. Agent des services techniques depuis 12 ans, il a mis du cœur à l'ouvrage, tout naturellement, pour couvrir notre commune de lumière pendant les fêtes.



Armé de ses ciseaux à bois, de son pistolet à peinture, il entreprend un peu avant

les fêtes, de modeler des palettes de bois ou encore des rondins et troncs d'arbres récupérés lors de chantiers d'entretien sur la commune. « *J'ai trouvé l'inspiration sur internet* », explique le peintre-décorateur de métier. Le bois, il adore ça : « *la création ça vient tout seul* » explique

ce bouillant touche à tout. Pas la peine de se forcer. Au total, il aura donné vie à neuf Pères-Noël, à deux gros bonshommes de neige en bois et deux en bois de palettes... Ils ont été douillettement et joliment installés dès le 30 novembre au niveau du rond-point de la route de Pléchâtel, à l'entrée de la maison des Rondines, place Porteu... Un bonhomme de neige a été stratégiquement posté aux entrées de la commune. Les Bourgcomptoises en ont pris plein les mirettes.



Georges MADORÉ en plein travail.

Avant de devenir agent technique, Georges a travaillé pendant plus de 25 ans comme peintre décorateur puis en Institut Médico-éducatif et en CAT en qualité de moniteur éducateur d'atelier.

Trésorerie: votre interlocuteur change

Le transfert de la mission «recouvrement impôt» exercée par la trésorerie de Guichen vers le service des impôts des particuliers de Rennes Sud (SIP) est effectif depuis janvier 2021.

Pour les usagers, domiciliés bourgcomptoïis, cela signifie que :

- Votre interlocuteur en matière de paiement des impôts (impôt sur le revenu, taxe d'habitation et taxe foncière) sera le SIP de Rennes Sud

 **Centre des Finances publiques**
 **2 bd magenta**
CS 24459
35044 Rennes cedex
 **0 809 401 401**

- S'agissant des services publics locaux, notamment le paiement des factures émises par la mairie par exemple, votre interlocuteur reste la trésorerie de Guichen (eau, ordures ménagères, crèche, cantine...).

 **Centre des Finances publiques**
 **Place Georges Le Cornec**
BP 98025
35580 Guichen
 **02 99 57 01 18**

Bienvenue à l'Agora

Actuellement toute l'équipe de la médiathèque Agora fait le nécessaire pour accueillir les adhérents aux heures habituelles en suivant le protocole sanitaire en vigueur. " Nous élaborons de nouvelles animations en médiathèque et en multimédia qui seront mises en place dès que la situation sanitaire le permettra", indique Emmanuelle DANET. Plusieurs activités ludiques sont à venir en multimédia :

- les vendredis des débrouillards,
- les mercredis des connectés,
- les samedis d'initiation au numérique,

L'accès au multimédia se fait sur inscription, l'aide personnalisée sur rendez-vous. Ne pas oublier également la généalogie... Suivez l'actus de l'Agora sur le site de la mairie, FB ou panneau pocket.



Une navette pour vos livres



C'est nouveau! Depuis le 3 décembre, ce ne sont plus seulement les lecteurs

qui se déplacent mais également les livres, DVD et CD préalablement réservés! Une navette circule chaque semaine entre les bibliothèques pour les transporter là où ils sont demandés et les rapporter à leurs bibliothèques d'origine.

Ce nouveau service permet ainsi à chaque habitant du territoire d'avoir accès à l'ensemble des collections du réseau, et ce, depuis la bibliothèque la plus proche de chez lui. Un livre vous intéresse mais il est dans une autre bibliothèque du réseau? Réservez-le en vous connectant à votre compte-

lecteur, sur l'application mobile Ma Bibli, sur le site internet <https://www.bibliothequesdesvallons.fr> ou auprès d'un bibliothécaire et indiquez la bibliothèque où vous souhaitez le retirer. Celle-ci vous prévient par mail ou téléphone quand la réservation est arrivée. Vous avez alors dix jours pour venir le chercher. Vous pouvez réserver jusqu'à 3 documents en même temps (dans la limite d'une nouveauté par carte). Rendez ensuite les livres, CD et DVD dans la bibliothèque de votre choix. Navette disponible en 2021 pour les médiathèques de Guichen (en attendant l'ouverture du nouveau bâtiment) et de Guipry-Messac.



Extraits des principales décisions du conseil municipal. *Séances des 15 septembre, 3 novembre et 8 décembre 2020*

Représentation de la Commune

Association ACTION

Nelly COTTAIS, déléguée et Valérie DUVAL, suppléante

Correspondant Défense

Charles JOUIN

Escales fluviales de Bretagne

Valérie DUVAL, déléguée titulaire

Comité des relations internationales des communes jumelées (CRIC)

Delphine NORMAND, déléguée suppléante

Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)

Christian LEPRÊTRE et Yannick LEGOURD

Affaires financières

● Dispositif Animation Jeunesse Communautaire exceptionnel – Convention avec Vallons de Haute Bretagne Communauté

Pour des raisons sanitaires liées au contexte actuel, Vallons de Haute Bretagne Communauté (VHBC) a décidé de ne pas reconduire de façon groupée l'Animation Jeunesse Communautaire (AJC) sur le bassin de vie de Guichen, telle qu'elle était organisée les années passées. Cet été, chaque commune s'est appuyée sur son animateur jeunesse pour développer des animations du 6 au 24 juillet 2020.

Une convention a donc été établie pour définir et encadrer les modalités de ce partenariat entre VHBC et les communes de Baulon, Bourg-des-Comptes, Goven, Guichen, Guignen, Lassay et Saint-Senoux, pour l'organisation de cette AJC. Cette convention prévoit notamment la participation financière de VHBC, soit 3 332 € pour Bourg-des-Comptes (base de 1 € par habitant).

Sur proposition de la commission « Finances », le conseil municipal décide d'autoriser le maire à signer la convention concernée avec Vallons de Haute Bretagne Communauté.

● Contrat de délégation avec Léo Lagrange Ouest pour l'organisation d'un projet d'animation locale Enfance -Jeunesse

Un contrat de délégation a été signé avec Léo Lagrange Ouest pour l'organisation d'un projet d'animation locale Enfance -Jeunesse sur la période du 1er avril 2014 au 5 juillet 2019. Ce contrat prévoyait à son terme, en cas de résultats cumulés excédentaires des exercices comptables, la mise en place d'un dispositif de reversement au bénéfice de la commune.

Considérant les résultats excédentaires sur la période concernée lesquels donnent un résultat cumulé de 75 666 €. Sur proposition de la commission « Finances », le conseil municipal décide d'acter le reversement à la commune de la somme de 32 833 €.

● Prime exceptionnelle Covid-19

Sur proposition de la commission « Finances », le conseil municipal décide d'accepter l'instauration d'une prime exceptionnelle pour les agents qui ont été particulièrement mobilisés et soumis à des sujétions exceptionnelles durant l'état d'urgence sanitaire et notamment ceux qui ont assuré l'accueil des enfants de personnel prioritaire durant la période du confinement, soit entre le 17 mars et le 10 mai 2020.

Bénéficiaires de cette prime : les agents titulaires ou contractuels de droit public à temps non complet relevant des cadres d'emploi suivants : adjoints techniques ou agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles.

08 | LES DÉCISIONS DU CONSEIL

Montant: 30 € par jour travaillé. Cette prime exceptionnelle a été versée en une seule fois en octobre 2020.

● Demandes de remise gracieuse

Au regard des difficultés financières liées à la crise sanitaire Covid-19. Sur proposition de la commission « Finances », le conseil municipal décide d'accepter la remise gracieuse :

- Des loyers de mars, avril et novembre 2020 pour la pizzeria « Le Sébastiano » soit la somme de 1 565.25 €.
- De 2/12ème du montant de sa redevance annuelle pour le Camping des deux Moulins soit la somme de 444.42 €.
- De la redevance d'occupation du domaine public 2020 pour le Bar Restaurant de la Courbe soit 613.84 €, le Bar Le Bourg Comptoir soit 115.58 € et la crêperie Au Cottage soit 193 €.

● Ecole privée Notre-Dame - participation aux frais de fonctionnement

Sur proposition de la commission « Finances » et au vu du bilan 2019 de l'école publique, le conseil municipal décide de fixer, pour l'année 2020, la participation de la commune aux frais de fonctionnement de l'école privée à 71 076 € ainsi que le maintien des modalités de versement telles que proposées.

● Ecole privée Notre-Dame - forfait complémentaire

Sur proposition de la commission « Finances » et au vu du bilan 2019 de l'école publique, le conseil municipal décide de fixer, pour l'année 2020, le forfait complémentaire au titre du renouvellement du mobilier scolaire et du matériel informatique à 3 886 € ainsi que le maintien des modalités de versement telles que proposées.

Restauration scolaire

● Restauration scolaire - Proposition de prestations de Madame Margaux DINARD Diététicienne-Nutritionniste

La commune a engagé, depuis quelques années, une démarche pour l'amélioration de la qualité des repas au restaurant scolaire. Margaux DINARD, Diététicienne-Nutritionniste, intervient ainsi, depuis 2017, pour apporter ses conseils sur l'équilibre alimentaire, valider les menus élaborés par le responsable de la restauration scolaire, aider à la sensibilisation des enfants au « bien manger » et les éveiller au goût. Le conseil municipal décide de poursuivre la collaboration avec Margaux DINARD Diététicienne-Nutritionniste, et accepte sa proposition de prestations, pour l'année scolaire 2020/2021, soit un coût de 1 630 €.

Domaine et patrimoine

● Cession d'une portion de la voie communale n° 46

Les élus lors d'un conseil municipal - Salle de Noës



Par délibération en date du 6 juin 2019, le conseil municipal a accepté le déclassement d'une portion de la voie communale n° 46 située à « La Grée Guissonnière ». Le conseil municipal décide d'accepter la cession à Nicolas DOCEUL et Laura COUVREUX de la portion de la voie concernée soit 445 m² sur la base de 2 € le m².

● **Cession d'emprises communales pour la requalification de la RD48**

Le Département d'Ille-et-Vilaine a pour projet la requalification de la RD48 jusqu'à la RN137 et la création d'une liaison cyclable. Le conseil municipal décide d'accepter la cession au Département d'Ille-et-Vilaine des 2 351 m² de terrains situés dans l'emprise du projet de requalification de la RD 48, ainsi que l'indemnité de 951,07 €.

● **Cession d'un mur en pierre – 6 Passage du Tertre**

Le mur en pierre, d'une emprise de 6 m², situé en limite séparative de la parcelle cadastrée AB 537, propriété de Yves-Michel FRESNEAU, est la propriété de la commune et compose le pignon Est de sa maison. Le conseil municipal décide d'accepter la cession à Yves-Michel FRESNEAU du mur en pierre composant le pignon Est de sa maison située sur la parcelle cadastrée AB 537 au prix de 1 €.

● **Cession d'une parcelle à la Mussais**

La commune est propriétaire à la Mussais d'une parcelle d'une contenance de 548 m² cadastrée D 1263. La parcelle concernée est classée au PLU en zone UE.

Monsieur et Madame BOUESSAY se sont positionnés pour l'acquisition de ce terrain, sur la base d'un prix de 125 € TTC le m². Le Conseil Municipal décide d'accepter la cession à Monsieur et Madame BOUESSAY de la parcelle cadastrée D 1263, d'une contenance de 548 m² pour une valeur de 68 500 €.

● **Acquisition d'une bande de terrain – Passage du Tertre**

La commune est devenue propriétaire fin 2016 d'une propriété, cadastrée AB 260 et AB 505, située 6 Passage du Tertre.

Les bâtiments situés sur cette propriété ont

depuis été démolis et un découpage foncier a été réalisé sur les parcelles AB 260 et AB 505 en vue de leur cession à NEOTOA qui doit y réaliser 3 logements à destination prioritaire de personnes âgées. Une bande de terrain est conservée par la commune pour y créer un chemin piéton permettant aux enfants de l'école publique de se rendre au restaurant scolaire. Yves-Michel FRESNEAU, propriétaire de la parcelle cadastrée AB 537, a accepté de céder à la commune une bande de terrain au nord de sa parcelle permettant de finaliser la création de ce chemin piéton. Le conseil municipal décide d'accepter l'acquisition à Yves-Michel FRESNEAU d'une bande de terrain au nord de la parcelle AB 537 soit 110 m² au prix de 4 000 €.



Trois logements pour les aînés.

● **Convention d'occupation du domaine public – Lotissement des Comtes**

Les habitants du lotissement des Comtes se sont regroupés pour former le collectif « Le Jardin des Bruyères ». Ce collectif souhaite développer des activités de jardinage promouvant les techniques de la permaculture. Il propose ainsi d'utiliser deux emplacements du lotissement des Comtes pour y réaliser des cultures de fruits et de légumes sous différentes formes (jardinières, plantations) destinés à la consommation de tous. Une convention d'occupation du domaine public a été établie afin d'autoriser le collectif à utiliser les deux espaces concernés.

Le conseil municipal décide d'autoriser le maire à signer avec le collectif «Le Jardin des Bruyères» la convention d'occupation du domaine public.



Environnement

● Avis sur le dossier d'enregistrement pour l'exploitation d'une unité de méthanisation

Par arrêté en date du 2 septembre 2020, la Préfecture d'Ille-et-Vilaine a prescrit l'ouverture d'une consultation du public, du 1^{er} au 30 octobre 2020, dans le cadre du projet porté par la SAS AGRI-BIOENERGIES en vue de créer une unité de méthanisation agricole collective située sur une parcelle agricole au lieu-dit Lande de Vaugouët à Bourg-des-comptes.

Le projet rassemble 15 exploitants agricoles partenaires, gérants de 15 exploitations situées à moins de 10 km du site de méthanisation :

- 9 exploitations de Bourg-des-Comptes ;
- 3 exploitations de Laillé ;
- 2 exploitations de Pléchâtel ;
- 1 exploitation de Crevin.

Le projet d'AGRI-BIOENERGIES prévoit le traitement annuel de 24 800 tonnes de matières principalement agricoles (effluents d'élevage, cultures et déchets végétaux) et industrielles (0,4 %) soit 67,9 tonnes de matières par jour ce qui le place dans le régime d'enregistrement des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE).

Conformément à l'article R512-46-11 du Code de l'Environnement, le Conseil Municipal est invité à donner son avis sur cette demande d'enregistrement.

Au terme du débat, le maire propose ensuite d'émettre un avis sur ce dossier : oui avec les réserves. Il propose un vote à bulletin secret.

Le conseil municipal accepte le vote à bulletin secret. A l'issue du vote, les résultats sont les suivants (votants : 21) :

- Oui avec réserves : 14 voix
- Oui : 1 voix
- Non : 4 voix
- 2 votes blancs.

Sylvie FONTAINE et Alexis ADRIEN n'ont pas pris part au vote.

● Charte régionale d'entretien des espaces des collectivités

La Région Bretagne encourage et accompagne les collectivités qui mettent en place des actions pour réduire voire supprimer totalement l'usage de produits phytosanitaires pour l'entretien de leurs espaces publics. Ceci dans l'objectif de limiter les risques de transfert des résidus de produits liés aux pratiques de désherbages chimiques vers les eaux de surface.

Depuis 2009, les trophées « Zéro Phyto » récompensent les collectivités bretonnes qui n'utilisent plus de produits phytosanitaires pour l'entretien de leurs espaces verts, notamment après avoir signé la charte d'entretien des espaces des collectivités.

La commune, elle-même engagée dans une démarche de limitation des produits phytosanitaires depuis plusieurs années (établissement d'un plan de désherbage des espaces communaux dès 2005, mise en place d'une démarche de gestion différenciée des espaces et aujourd'hui plus d'utilisation de produits phytosanitaires) souhaite confirmer son implication dans la démarche par la signature de cette charte et sa participation aux trophées « Zéro Phyto ».

Sur proposition de la commission « Environnement et cadre de vie », le conseil municipal décide d'autoriser le maire à signer

avec la Région Bretagne la charte régionale d'entretien des espaces des collectivités.

EHPAD Maison des Rondines

● Transfert EHPAD «Maison des Rondines» à la Fondation Partage et Vie

Par délibération en date du 19 septembre 2019, le Conseil d'Administration du CCAS a autorisé le Président, Maire de la commune de Bourg-des-Comptes, à engager une démarche de rapprochement avec la Fondation Partage et Vie, qui gère également l'EHPAD «Résidence du Père Brottier» à Pléchâtel en vue d'une éventuelle reprise de l'EHPAD «Maison des Rondines» par la Fondation.

Par un courrier du 6 novembre 2019, la Fondation a indiqué au CCAS être favorable à ce rapprochement, certains aspects restant à approfondir, et qui impliqueraient :

- Le transfert de l'autorisation administrative d'exploiter accordée au CCAS à la Fondation Partage et Vie.

- La reprise du personnel de l'EHPAD «Maison des Rondines» par la Fondation Partage et Vie.

- L'utilisation des locaux accueillant l'EHPAD «Maison des Rondines» par la fondation Partage et Vie.

Le calendrier prévisionnel de l'opération de transfert d'activité à la Fondation Partage et Vie est fixé au 1^{er} avril 2021.

Pour avancer sur cette opération et respecter l'objectif d'un transfert d'activité au 1^{er} avril 2021, le conseil municipal décide d'acter le principe du transfert de l'EHPAD «Maison des Rondines» à la Fondation Partage et Vie à compter du 1^{er} avril 2021, sous réserve des modalités de transfert des biens, droits et moyens humains, matériels et financiers nécessaires à l'activité qui seront fixées dans la convention de transfert à conclure entre les parties.



Maison des Rondines



Retrouvez l'intégralité des comptes-rendus des conseils municipaux sur le site de la commune ou en utilisant le Qrcode avec votre smartphone. Les délibérations sont également consultables en mairie.

Bourg-des-Comptes autrement

Le développement d'une réelle démocratie participative a constitué un des axes forts du programme de notre collectif, d'ailleurs repris par la majorité municipale.

Il ne faut surtout pas en avoir peur. Elle conduit à ce que les meilleures décisions soient prises dans l'intérêt commun du plus grand nombre.

Cela suppose pour chacun un travail d'information, de réflexion, de partage des idées, et de compréhension des enjeux qu'impliquent les décisions qui sont ensuite prises par la municipalité.

Ce ne peut être que bénéfique, car :

- Les décisions retenues sont mieux comprises ;
- Cela ouvre à des idées et des initiatives nouvelles ;
- Des compétences ou des expertises au sein même de la commune peuvent être mobilisées.

Pour toutes ces raisons, nous appelons de nos vœux qu'elle soit mise en œuvre désormais sans tarder.

À propos du projet de méthanisation agricole

La méthanisation est une actualité très commentée, mais réduire le débat à une dualité pro ou anti - est trop simpliste, car l'enjeu est multiple.

Sur le plan écologique, le "cercle vertueux" qu'elle semble représenter a pour corollaire de nombreux impacts préjudiciables pour la population et l'écosystème environnants.

Sur le plan économique, l'exploitation d'un méthaniseur permet une polyvalence d'activité et une diversification de revenus pour les agriculteurs.

Son édification, complexe par nature, nécessite toutefois une attention particulière des collectivités locales sur l'acceptabilité par la population.

Le débat relatif à l'installation d'une telle unité à Bourg-des-Comptes, n'aurait-il pas mérité d'être organisé dans le cadre d'une réflexion tripartite associant mairie - porteurs du projet - riverains, afin de rechercher un consensus le plus large possible dans le respect des intérêts de tous ?

Extension de la zone d'activités du MAFAY

De par sa vocation industrielle et logistique et sa position géographique le Parc d'activités LE MAFAY est évidemment stratégique. Situé sur l'axe RN137, il permet d'être connecté rapidement aux métropoles de Rennes et Nantes.

Son extension, qui n'en est qu'à ses débuts, pose toutefois questions. Etais-il nécessaire de réduire encore les surfaces agricoles et

d'accentuer l'imperméabilisation des sols ?

Souhaitons que les acteurs communautaires et municipaux prennent en compte cette préoccupation pour faire de cette zone un modèle d'éco-constructions, démontrant la volonté de concilier développement économique et préoccupations environnementales.

N'hésitez pas à vous exprimer :

✉ bdc.autrement@gmail.com

f **Bourg-des-Comptes Autrement**

Vos questions et propositions seront les bienvenues



“ Sur la RD44, la mairie a investi 69 686 € pour l'aménagement du secteur des Noës. Objectif: réduire la vitesse et sécuriser le carrefour. Un chemin piétonnier a également été aménagé. ”

Téléthon, une 9ème édition *bien particulière*

Vente de croissants, de sapins de Noël, de tartiflette à emporter: le téléthon 2020 a bien eu lieu. Philippe TAUZY et son équipe ont réussi à transmettre l'élan solidaire insufflé par l'AFM téléthon malgré le confinement.

Le club de tennis de table n'a pas chômé pour faire de cette édition un peu particulière un vrai succès. «*Nous avons vendu 371 repas (dont 53 à l'école privée de Pléchâtel). Cela nous a permis de récolter près de 4500 €, un montant très honorable vu le contexte*», explique satisfait Philippe TAUZY, le président du club. «*La mairie aussi a joué le jeu en permettant très tôt l'organisation de l'événement, ceci nous a*

permis d'anticiper». Il a pu compter sur les bras d'une vingtaine de bénévoles ainsi que sur le soutien de commerçants tel que Carrefour contact, Anémone et le Tabac Presse.

● Solidaires ensemble

L'association de parents de l'école privée de la commune a reversé toute la recette de sa vente de sapin, soit 538 €. Philippe remercie «*tous les habitants, partenaires et bénévoles d'avoir permis ce*

résultat. Un grand MERCI à : Sylvie, Valérie, Anita, Mado, Chantal, Natacha, Stéphanie et Stéphanie, Marilyne, Arnaud et Arnaud, Jérôme et Jérôme, Dom, Fred, Christophe, Philippe, Nono, Lucas, Ludo, Sébastien, Patrice, et j'allais oublier Winnie, pour leur bonne humeur et leur disponibilité. Enfin Merci aussi à Léon qui nous fabrique, chaque année, sa potion magique, qui nous donne la force de tenir la journée entière».



L'ambiance a été, comme d'habitude, au rendez-vous, le tout dans le strict respect des gestes barrières.

Philippe TAUZY et Dominique ROBILLARD en cuisine.



Les lutins de Noël

une question de générosité

Il y a 7 ans, Natacha BARBIER, émue par deux jeunes sœurs atteintes de maladie orpheline, a l'idée de créer et de vendre des décorations au moment de Noël. Elle entend alors reverser tous les bénéfices des ventes à Coup de Pouce pour Coralie et Océane, l'association qui vient en aide aux sœurs. Bourg-des-Comptes, Le mag vous conte cette histoire pleine de générosité.

Dès le départ, des amies l'ont suivie. Elles étaient une dizaine cette année encore, des femmes - aidées par maris et enfants - toujours aussi mobilisées. Dès le mois de février-mars, Fabienne PINSON et Chantal ROUÉ profitent du confinement pour s'atteler à la confection de leurs lutins. Les autres rejoignent le mouvement en octobre. « *On ne pensait pas que cela allait marcher aussi bien* », s'étonnent encore ces femmes, qui ont réalisé au total plus d'un millier de petites bouilles pleines de malice. « *Nos lutins ont même été envoyés pour la première fois par la poste. Direction: la Normandie, le sud de la France. Tout cela grâce aux réseaux sociaux* ». La nièce de Fabienne, Julie

BRÉMONT, y poste un lien qui permet aux internautes de passer commande. Tout le monde en redemande: collègues de bureau, comité d'entreprise d'une société de Guichen et même un Ehpad de Chantepie. Les parents de Coralie et Océane, Virginie et Anthony MARIAN, les commerçants de la commune, Delphine BERTIN (qui confectionne des cartes de vœux) et Nathalie BODÉRE (qui fabrique de sapins de Noël en pomme de pins) s'associent à l'effort.

L'année prochaine, elles pourraient proposer un "best of" de toutes les décorations qui ont pu être réalisées durant ces sept années (photophores, anges...). On a hâte de voir ça!



Nouveauté cette année: des clowns, et des bigoudens ont fait fureur



Chantal ROUÉ, Mado ALLAIN et Fabienne PINSON. Absentes sur la photo: Sylvie ROBILLARD, Céline MASSIOT, Annick LEDUC, Stéphanie ANGUIL, Julie et Karine BRÉMONT, Natacha et Noémie BARBIER.

L'interview du mag,

tout est une question de perception

Estelle GALLOT a lancé son entreprise en mars 2013. Cette jeune maman de deux filles de 5 et 1 ans, n'a que 28 ans, mais déjà derrière elle une longue expérience dans le domaine du graphisme et la communication. Entretien...

Bourg-des-Comptes, Le mag: Qui êtes-vous Estelle GALLOT?

Estelle GALLOT: *Au début j'étais auto-entrepreneur, puis l'agence est devenue une SARL. Après un BAC STI Arts Appliqués, un BTS Communication Visuelle (graphisme - édition - publicité), une licence Communication Multi-Média et après une expérience en tant que chargée de communication graphique, j'ai voulu prendre mon envol en créant ma propre entreprise. Car avant d'en devenir mon métier, le graphisme est une véritable passion!*

Le mag: Quels services proposez-vous?

E. G.: *Je propose aux particuliers, associations ou professionnels:*

- *La création graphique pour tous les supports de communication et tous les projets;*
- *Mise en page, création de charte graphique, de logo, réalisation de site internet, kit papeterie de base pour tout entrepreneur, projets événementiels, projets vitrine...*

La communication a la chance de ne pas avoir de limite, la création non plus! Aucun projet n'est identique, chaque attente est unique et c'est un vrai défi à chaque fois.

Le mag: Pourquoi avez-vous décidé de vous implanter dans notre commune?

E. G.: *Cela est parti d'un projet personnel: une envie d'investir avec mon conjoint, pour notre famille. Nous avons eu le coup*

de cœur pour la nature époustouflante, libre et riche de Bourg-des-Comptes. La commune semble très attractive, familiale et dynamique. Puis cette abondance de bois, la Courbe... ne peuvent que inspirer la créativité. J'ai la chance de pouvoir travailler n'importe où, et pour tout le monde, autant le faire là où on se sent bien.



Agence Artifice Graphisme & Communication

- ☎ **06 89 70 81 19**
- ✉ **contact@agenceartifice.com**
- 🌐 **www.agenceartifice.com**
- 📘 **Facebook/agenceartifice**

Estelle GALLOT a monté sa société il y a 8 ans. Elle vit à Bourg-des-Comptes depuis novembre 2020.



Socbois, *par amour du bois*

L'entreprise familiale existe depuis 1984. Elle a été créée par les époux MOREL. Le 1^{er} janvier 2008, leur fils Nicolas et son épouse Audrey, prennent les rênes de la société qui compte aujourd'hui 19 salariés. « *Jusqu'en 2018 nous étions implantés à Laillé. Nous avons emménagé à Bourg-des-Comptes en juillet 2018* », explique Audrey MOREL. L'activité principale de Socbois se concentre sur la charpente bois traditionnelle pour maisons individuelles, mais aussi pour les bâtiments agricoles et industriels. Une équipe est également spécialisée dans les

maisons à ossature bois. L'activité secondaire de Socbois est la fabrication et la vente de bûches de bois compressé. « *Elles sont 100 % naturelles et sans additif. Elles sont fabriquées à partir des chutes et sciure de bois provenant de notre atelier. Nos bûches sont compressées et emballées localement* »

📍 **Socbois - Route de Bel Air - PA le Mafay**
 ☎ **02 99 42 57 80**
 ✉ **socbois.sa@orange.fr**
 🌐 **www.socbois-charpente-rennes.fr**



MarieLunettes, *votre opticien à domicile*

Marie LOHOU, opticienne diplômée, possède 13 ans d'expérience. Elle a créé son entreprise et a débuté son activité le 4 janvier 2021.

Le concept de l'optique à domicile est de proposer les mêmes services qu'un magasin d'optique traditionnel mais sur le lieu de votre choix. « *Je me déplace sur rendez-vous avec plus de 300 modèles (homme, femme, enfant). Je m'occupe du tiers payant avec les mutuelles, réalise des contrôles de la vue, j'assure le SAV et les différents réglages ou réparations nécessaires* », explique la professionnelle, Bourgcomptoise depuis 8 ans. Elle propose une deuxième paire pour 1 € de plus.

🏠 **MarieLunettes**
 ☎ **06 26 13 43 09**
 📘 **Facebook « Marie lunettes »**
 🌐 **www.marielunettes.com**



Crise sanitaire, *un soutien téléphonique pour les aînés*

Le premier confinement a été un cataclysme dans la vie de nos aînés avec les pertes de repères et l'isolement que cela a engendré. La commission affaires sociales et le CCAS (Centre communal d'action sociale) menés par Nelly COTTAIS et des bénévoles se sont mobilisés pour mettre en place un dispositif d'écoute téléphonique. Fortement apprécié, il a été réactivé lors du second confinement, et les bénévoles ont repris du service. Comment cela s'est-il passé ? Trois questions à ... Nelly COTTAIS, adjointe en charge des affaires sociales.

Quelle était votre organisation ?

N. C. : Nous avons appelé régulièrement les personnes de plus de 75 ans. Cela représentait environ 130 foyers. Nous étions 4 élues - Valérie DUVAL, Caroline HAMON, Delphine NORMAND et moi-même - un agent de la mairie - Brigitte PERROT, Annette NERBONNE du CCAS et Marie-Agnès GENDRON - à réaliser cette mission. Nous avons contacté les personnes âgées environ un fois par semaine durant le confinement.

Dans quel but ?

N. C. : Il s'agissait de prendre de leurs nouvelles, de leurs donner des informations. Il était important pour nous que nos aînés

sachent que nous étions là pour les aider, pour leur distribuer des masques, pour leur livrer leurs courses ou tout simplement pour discuter.

Et après ?

N. C. : Des liens se sont créés au premier confinement et c'était un véritable plaisir de les rappeler lors du second confinement. Nous avions prévu de les rencontrer après le 1er confinement mais les conditions sanitaires n'ont pas permis de le faire mais ce n'est que partie remise.

📞 Si certaines personnes ont été oubliées et souhaitent être appelées, elles peuvent contacter le CCAS au 02 99 05 62 62

Nelly COTTAIS



Ecole *Notre Dame*

Malgré le contexte particulier, l'école continue à vivre en proposant des projets et des sorties aux élèves. Comme tous les ans, les élèves de maternelle ont pu aller aux Jardins d'Orgères. Ils ont ensuite cuisiné leur récolte en classe. Tandis que les élèves de CE2, CM1 et CM2 se sont rendus à Enigmaparc à Janzé. Pendant 3 heures, sur les traces de l'aventurier Enigmus, ils ont exercé leurs neurones en décryptant des énigmes sur des thèmes.... L'office des sports intervient tout au long de l'année auprès de chacune des classes... Gouren, Vélo, Tir à l'arc, Kimball et Course d'orientation sont au programme.

🌐 <http://ecolenotredamebdc.toutemonecole.fr>
 📘 <https://www.facebook.com/apelbdc35890/>
 Contact pour renseignements auprès de la directrice Julie Mongrueil: 02 99 52 15 81 / 06 47 54 36 66
 ✉ eco35.notre-dame.bourg-des-comptes@e-c.bzh

Mission enfance jeunesse

Léo Lagrange ouest



Depuis le 4 janvier, la coordination enfance jeunesse au sein de la Mission Enfance-Jeunesse, organisée par Léo Lagrange Ouest est assurée par Méлина ROLLAIS les lundis, mardis, jeudis et vendredis et par Florence RAVAUT les mercredis.

Pour toutes informations et nouvelles inscriptions en Accueil de loisirs, vous pouvez rencontrer sur rendez-vous Sylvie MACE (Directrice)

📍 2, rue de l'école
 ☎ 02 99 57 53 20
 ✉ bourgdescomptes.administratif@leolagrange.org (inscriptions)
 ✉ bourgdescomptes.alsh@leolagrange.org (questions)

Pour toutes informations relatives à l'accueil périscolaire, vous pouvez contacter Lucille BOU-ANNICH (Directrice).

☎ 02 99 57 53 20 ou 07 86 29 71 93
 ✉ bourgdescomptes.periscolaire@leolagrange.org

Pour toutes informations et nouvelles inscriptions Jeunesse, vous pouvez contacter Alexandre MÉNAGE, l'animateur jeunesse de Bourg-des-Comptes.

☎ 06 11 61 73 21
 ✉ bourgdescomptes.jeunesse@leolagrange.org

A l'école des Rondines...

...on fait du sport.

L'école des Rondines travaille avec l'OCAS de Bain de Bretagne pour mettre en place des séances de sport : gymnastique pour les cycles 2 et 3 et danse pour le cycle 1.

...on développe son esprit critique et citoyen.

Plusieurs classes sont inscrites à CinéJeunes. Cette année, le thème est « en pleine forme », qui s'articule autour de la vitalité des personnages et du foisonnement des formes cinématographiques.

...on réfléchit à ses gestes.

Les CM2 ont été sensibilisés au harcèlement par les gendarmes qui sont intervenus pour faire de la prévention et pour expliquer ce qu'il faut faire lorsque l'on est victime ou témoin mais également quelles sont les sanctions pour les harceleurs.

...on profite d'une lecture de Noël.

La dernière semaine de décembre, tous les élèves ont profité d'une lecture offerte par Karine RAMASSEUL, responsable de la médiathèque.

Opération *Boite solidaire*

Début décembre, des membres du CCAS sont séduits par l'action de deux jeunes Rennaises. Ces dernières avaient lancé une semaine auparavant une opération solidaire qu'elles ont appelée : boite solidaire.

Le principe est simple: dans une boîte à chaussures par exemple, les donateurs doivent mettre 1 produit d'hygiène, de beauté, 1 divertissement (cartes, livre, jeux), 1 cadeau chaud (gants, écharpe...), 1 produit gourmand mais non périssable, pas d'alcool (bonbons, gâteaux), 1 petit mot pour les fêtes. Le tout joliment emballé. *Nelly COTTAIS et Valérie DUVAL, deux élues, et Brigitte PERROT, DGA, n'hésitent pas longtemps. Dès le 2 décembre, elles publient un post sur la page facebook de la commune.* Quinze jours plus tard, le bilan dépasse les espérances. Une professeure d'EPS du collège Saint-Joseph de Bain-de-Bretagne par exemple a adhéré à l'élan solidaire. *« Nous avons collecté 25 colis. Vu le délai nous n'avons pu mobiliser qu'une seule classe de 3ème sur les 30 classes qui composent notre collège »,* explique l'enseignante. Certains se sont mis à plusieurs pour réaliser leur boîte. Ils ont pensé à l'hygiène et à la sécurité de ceux qui allaient recevoir ces cadeaux: masques sont notamment insérés dans les colis.

200 boîtes offertes à une association rennaise

« Nous avons compté 209 boîtes qui devaient être à l'origine - comme convenu avec les organisatrices - données à l'association Ici et là-bas avec qui nous étions associés. Ces 209 boîtes suffisaient à elles seules à couvrir le besoin sur le secteur », explique Nelly COTTAIS. C'était sans compter sur les boîtes des élèves du collège de Guignen. Ces derniers ont proposé à l'association 160 colis. *« J'ai contacté la présidente de l'association Ici et là-bas, et nous avons décidé ensemble que les boîtes récupérées par la mairie de Bourges-Comptes devaient être données à d'autres associations dans la mesure où le besoin sur notre secteur avait été entièrement satisfait par le collège de Guignen »,* note l'élue qui contacte ensuite Julie, à l'initiative de ce projet. Toutes les deux optent pour les remettre à une association de Rennes. Le service technique dépose ainsi 200 boîtes au Village alimentaire de l'association Cœurs résistants. Il en reste une dizaine qui est remise à l'association Ici et là-bas.



Toutes les deux optent pour les remettre à une association de Rennes



209 boîtes ont été déposées à la mairie en l'espace de 15 jours seulement : 77 pour femme, 60 pour homme, 30 mixte, 35 pour enfant, 6 pour couple ou mère enfant, ou famille, 1 pour chien.

Nos entreprises à l'heure de la crise

Les élus de la commune se sont relayés auprès de nos entreprises, pendant le premier et le second confinement en mettant en place un dispositif de soutien téléphonique. Le but: apporter des informations sur les aides disponibles... et prendre des nouvelles.

De leur côté, nos entreprises ont démontré une combativité exceptionnelle. A travers les réseaux sociaux et grâce à leur travail de communication, nous avons vu des entreprises vaillantes qui s'adaptent afin de continuer à offrir des services à la hauteur des attentes des habitants. A l'image de Mlle Pénélope avec son *click and collect* et sa livraison à domicile, ou encore le salon de coiffure Courbes et couleurs avec la vente en *click and collect*

des produits de soin. Même combat pour l'esthéticienne, gérante de l'institut Zen'itude. Le restaurant de la courbe a annoncé quant à lui sur sa page facebook sa fermeture temporaire jusqu'en janvier. Tandis que Le Cottage ou encore Le Sébastiano proposent un service de vente à emporter. L'association des commerçants et artisans a réussi l'exploit de mettre en ligne son premier marché de Noël!



Le boulanger a quant à lui misé sur l'innovation: les fèves de ses galettes des rois sont à l'effigie du patrimoine de la commune.



Pour encourager les entreprises de notre commune - que nous n'avons pas pu toutes citer - un seul leitmotiv: consommons local! **Bourg-des-Comptes, Le mag continuera à chacune de ses parutions de mettre à l'honneur des entrepreneurs, artisans, commerçants...**

SMICTOM:

un nouveau bureau

Pour votre information, le Comité syndical et le Bureau du Smictom travaillent au sein de 5 commissions thématiques:

- Les collectes des déchets,
- Le suivi des déchèteries,
- Le suivi du site de la Lande de Libourg à Guignen,
- Les finances et la redevance,
- La communication et la prévention des déchets.

📍 **Maison communautaire**
36 rue de l'avenir - 35 550 Pipriac
☎ **02 99 57 04 03**

ÉLUS MEMBRES DU BUREAU	
	Yvonnick PERRIN Redon Agglomération
	Gérard BAUDU Redon Agglomération
	Martine GUÉRIF BPLC
	Yves THEBAULT 2 ^{ème} Vice-Président Bretagne Porte de Loire Communauté
	Yvon MELLET BPLC
	Erwan NICOLAS BPLC
	Christine GARDAN Présidente Bretagne Porte de Loire Communauté
	Jean-Yves GLEMAU 3 ^{ème} Vice-Président Redon Agglomération
	André BRIZARD BPLC
	Antinea LECLERC 4 ^{ème} Vice-Présidente Vallons de Haute Bretagne Communauté
	Joël GARCIA VHBC
	Christophe VERON 5 ^{ème} Vice-Président Vallons de Haute Bretagne Communauté
	Jean LEMOINE VHBC
	Jérôme PAVOINE VHBC
	Jacques LARRAY VHBC

Le service info jeunes, le meilleur allié des 12-30 ans

Le Service Info Jeunes (SIJ) est un lieu d'accueil, d'écoute et de conseils pour tous les jeunes de 12 à 30 ans du territoire.

Ce service de Vallons de Haute Bretagne Communauté permet un égal accès à l'information pour tous les jeunes du territoire en matière de formation, de logement, d'orientation professionnelle, de jobs, de bourses, de mobilité internationale, etc.

Disponibles du lundi au samedi, les informateurs jeunesse accueillent les jeunes au sein des trois antennes du SIJ :

Val d'Anast

📍 Chorus, 7 rue du Querpon
☎ 06 24 28 89 22

Permanences le vendredi de 14h à 18h30, le samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 17h30

Guipry-Messac

📍 Espace Alexis-Moison-MJC, 52 avenue du Port
☎ 06 24 28 89 22

Permanences le mercredi de 14h à 18h30

Guichen

📍 Réso, 26 rue du Cdt. Charcot
☎ 02 99 52 08 91
☎ 06 88 01 15 59



FRANCE SERVICES, près de chez vous début 2021

Ce nouveau service vise à réduire les inégalités d'accès aux services en proposant, sur tout le territoire, une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les usagers concernant les demandes et démarches administratives.

Accompagnés par des agents formés, les usagers sont renseignés et accompagnés dans plusieurs types de démarches : aides et prestations sociales, impôts, emploi, insertion, retraite, justice et prévention santé notamment.

📍 **Rendez-vous au Réso**
26 rue du Commandant Charcot
35580 Guichen
☎ 02 99 57 00 09
✉ fs.guichen@vallonsdehautebretagne.fr

Lundi : 8h45 - 12h30 / 13h30 - 18h00
Mardi : 9h00 - 12h30
Mercredi : 8h45 - 12h30 / 13h30 - 16h30
Jeudi : 8h45 - 12h30
Vendredi : 9h00 - 12h30

C'KDO, un Jeu concours solidaire

À l'occasion des fêtes de fin d'année 2020, si cruciales pour bon nombre de commerces, Vallons de Haute Bretagne Communauté lance une nouvelle **opération festive alliant l'utile à l'agréable à travers un jeu concours gratuit et sans obligation d'achat**. « C'KDO - une Vilaine envie de vous faire plaisir » a permis au participant **de gagner des coffrets cadeaux composés d'objets issus de l'artisanat**

d'art et de chèques cadeaux.

Au total, ce sont 10.000 € investis dans des commerces locaux et des artisans d'art qui sont partie prenante de cette opération. Ils représentent toute la diversité du commerce local : photographes, épiceries fines, brocantes, coiffeurs, cinémas, magasins de vêtements et de cadeaux, bijouteries, fleuristes... **Le tirage a eu lieu le 15 janvier 2021.**



Zéro phyto, *nous y sommes!*

La commune n'utilise plus de produits phytosanitaires pour l'entretien de ses espaces publics depuis 2018. Une grande victoire... Mais nous devons toutes et tous poursuivre nos efforts. Surtout, dans la sphère privée, ne réduisez pas à néant l'engagement de la commune en appliquant du désherbant là où les agents n'en mettent plus.



Pour pallier le recours aux pesticides et ainsi préserver la qualité de l'eau, votre commune utilise des techniques dites alternatives au désherbage chimique. L'agent communal pratique entre autres le désherbage thermique à gaz. Cet appareil a pour but de détruire les mauvaises herbes via l'application d'une flamme sur les plantes visées. D'autres techniques existent pour éviter le recours aux pesticides : le désherbage thermique à eau chaude, le balayage mécanique de la voirie, le rotofil, le paillage des massifs, les plantes couvre-sol, mais aussi le désherbage manuel. Certaines de ces techniques sont également utilisées par les agents communaux.

Cependant, ce changement dans les pratiques implique :

- Pour l'agent, de consacrer davantage de temps à l'entretien des espaces

communaux si la commune souhaite conserver le même niveau d'exigence en termes d'entretien ;

- Pour la population, une meilleure acceptation de la flore spontanée (plus vulgairement appelée « mauvaises herbes ») au pied des murs, ou colonisant trottoirs, allées et espaces verts...

Et pourquoi pas vous ?

Votre commune montre l'exemple à suivre, alors encouragez-la :

- En réfléchissant vous aussi à la place de la végétation spontanée dans le centre bourg et votre jardin ;
- En limitant voire en supprimant chez vous, votre recours aux pesticides ;
- En considérant qu'un endroit non désherbé n'est pas synonyme de saleté ;
- En utilisant, chacun à son échelle, des techniques de désherbage alternatif toute simple. Paillage, binage, arrachage, fauchage ou brûlage des plantes indésirables sont des gestes que vous pouvez d'ores et déjà mettre en application chez vous ou devant chez vous.

Texte de Sylvie FONTAINE, conseillère déléguée à l'environnement et au cadre de vie

Interdiction de l'utilisation des produits phytosanitaires... ce que dit la loi...

Depuis le 1^{er} janvier 2017, conformément à la loi Labbé du 6 février 2014, il est interdit aux personnes publiques (Etat, régions, communes...) d'utiliser des produits phytosanitaires* pour l'entretien des voiries, des espaces verts, de forêts et de promenades ouverts au public.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, il est également interdit aux particuliers de détenir et d'utiliser des produits phytosanitaires*.

**Sauf produits de biocontrôle, utilisables en agriculture biologique et qualifiés à faible risque.*



Abattage d'arbres, *l'engagement des élus*

Lors de vos balades vous avez peut-être été surpris par une montagne d'arbres abattus. Certains de ces arbres étaient malades. Coupés, ils serviront principalement au chauffage. Les élus souhaitent préserver

l'environnement: cela signifie que chaque arbre coupé par la commune sera replanté. Les coupes réalisées par les particuliers devront respecter la même règle. La mairie sera particulièrement attentive.



Que diriez-vous, si on venait reprendre des détritrus sur votre pelouse?



Un deuxième Inc Comestibles a vu le jour en fin d'année 2020 à la résidence des Comtes. Un troisième pointe son nez aux Jardins de la Courbe.



Nid à mésanges réalisé par les agents des services techniques. Vous aussi mettez vos talents de bricoleur au service de la communauté. Nous attendons vos réalisations...

NOUVEAU

Bien dans son corps *par Nathalie* JOINIS LEPHAY



Les formidables atouts de la vitamine D

Elle est plus connue pour favoriser une bonne croissance osseuse chez l'enfant, prévenir les chutes et le maintien de l'ossature chez les personnes âgées ou entretenir une bonne dentition.

Avez-vous pensé mesdames, au risque de perte osseuse due à la ménopause ? La carence oestrogénique en est la principale cause mais le manque d'activité physique et de vitamine D aussi !

On sait aujourd'hui qu'une personne sur 3 est en carence de vitamine D.

Elle est plus que nécessaire en ce moment puisqu'elle permet également de renforcer le système immunitaire (chez les adultes et les enfants) notamment face aux infections des voies respiratoires.

Il semblerait qu'une carence en vitamine D à long terme peut aussi avoir des conséquences sur de nombreuses pathologies et un rôle dans le stress et la dépression. Un déficit affecte l'humeur et la mémoire en perturbant l'action de la sérotonine.

Mais pourquoi ne pas faire de la prévention sans attendre d'être âgé ou fragile lorsqu'on connaît tous ses bienfaits ?

Pour y remédier, surtout en hiver, il est nécessaire de consommer des aliments riches en vitamine D : poissons gras (hareng, sardine, maquereau, saumon, truite saumonée, thon), foies d'animaux ou l'huile de foie de morue, la plus riche. Les grands parents en savent quelque chose malgré le goût prononcé !!

On en trouve en moindre quantité dans le jaune d'œuf, avocat, champignon et très peu dans le lait entier (25 fois moins que dans le jaune d'œuf ou maquereau!).

Aujourd'hui, on sait que les apports en vitamine D par l'alimentation ne sont pas suffisants, il est donc possible de recourir à des compléments alimentaires pour ajuster nos besoins.

Nathalie JOINIS LEPHAY est naturopathe, diététicienne et nutritionniste. elle propose des consultations dans la commune.

📍 **Maison de santé 3 rue du Dr FRESNEAU**
Consultations sur rendez-vous

☎ **06 07 52 18 37**

🌐 **www.nathalie-joinis-lephay.fr**

© Freepik



Collectes de papier, *un peu perturbées par la COVID*

Pour sa 3^{ème} année de présidence, Franck DIARD aura vécu au moins une année avec la crise sanitaire. Sans pour autant baisser les bras.

Les collectes de papier, à l'instar des autres manifestations traditionnelles, interrompues pendant le premier confinement, a repris timidement lors du second. Les 11 et 12 décembre, il était sur le pont avec d'autres parents pour réaliser une collecte un peu plus maigre qu'à l'accoutumée. «*Les habitants et pas seulement les parents d'élèves adhèrent depuis plus de 10 ans à cette action*», indique

le président de Charibari. L'association n'a pu renouveler son bureau en raison des conditions sanitaires. Elle compte une dizaine de membres et des bénévoles qui apportent une aide ponctuelle.

En 2019, les collectes de papier ont permis de récolter 4 000 € grâce aux particuliers de la commune et d'ailleurs. Ils ont servi à financer les projets de l'école Les Rondines.



AP 35, *le club de placomusophilie*

Pour 2021, l'association propose 2 capsules :

- Une capsule de l'année 2021, sur la base des modèles précédents, toujours avec l'écusson de Bourg-des-Comptes, contour noir avec les cercles des 4 premières années (blanc - rouge - bleu - jaune), numérotée de 1 à 1200. Les bouteilles coiffées de cette capsule, seront disponibles au tarif de 18 €.

- Une capsule "Spéciale 5 ans du Club", avec uniquement l'écusson de la commune, plaquée OR,

numérotée de 1 à 300 ; elles seront disponibles au tarif de 30 €.

Les bouteilles ne seront disponibles que pour la bourse du club le 5 juin 2021. Si vous êtes intéressé(e)s, vous pouvez dès à présent adresser vos commandes par écrit sur papier libre, à Jean-Yves CLOUET avec le chèque de règlement, qui ne sera encaissé qu'au moment de la livraison.

📍 **3, la Bouinais**
 ✉ **jean-yves.clouet@orange.fr**
 ☎ **06 76 83 47 64**



NBJJA *BDC*

« Face au Covid, nous avons été un acteur associatif solidaire : fabrication et distribution de masques, maintien de l'activité physique pour tous avec sa chaîne Youtube et la création d'activités tout l'été, une part de ses inscriptions au profit du Téléthon ainsi que la mise en place

d'une activité en ligne et d'une cagnotte au profit du téléthon. Dès la reprise, nous serons à nouveau solidaires avec toujours un principe majeur « l'accès au sport pour tous », et ainsi rester en bonne santé face au Covid, en proposant à tous ceux qui souhaiteraient s'inscrire, un tarif réduit.

Et pour ceux qui auront eu une saison un peu tronquée, les inscrits du début de saison bénéficieront d'une réinscription à tarif réduit la saison prochaine !

La santé par le sport n'est pas une histoire d'argent !

N'hésitez plus à rejoindre la grande famille NBJJA BDC ! »

L'Art de la Courbe

L'association d'arts plastiques, musique, théâtre et enseignement culturel en milieu rural, remercie la centaine d'adhérents de l'association qui l'accompagne depuis maintenant 12 ans, et qui malgré les conditions sanitaires actuelles, se sont tous réinscrits pour poursuivre les activités d'arts plastiques, musique et théâtre cette année.

Les enseignants Olivier, Rafael et Hélène, ont su adapter leurs cours en visio pour

que chacun puisse continuer à s'exprimer artistiquement.

« Nous ne savons pas encore si nous pourrons faire des représentations publiques, pour la musique et le théâtre, mais nous vous prévoyons de bonnes surprises ! »

✉ artdelacourbe@yahoo.fr

☎ 06 10 44 99 29

📍 36 rue de la gare (cour de la médiathèque)



Qi gong

L'association Yang Sheng Breizh a pu maintenir ses cours de Qi Gong via zoom. Ainsi, elle offre à tous ses adhérents des créneaux horaires différents pour répondre aux impératifs de tout le monde : matin, pause déjeuner ou soir.



Vous avez la possibilité de vous joindre à l'une de ces séances de manière ponctuelle. Il suffit de prendre contact avec l'association ou Laurence, notre professeure.

De même des séances de méditations sont proposées.

Les ateliers reprendront dès que cela sera possible.

Vous pouvez vous connecter sur l'agenda du site afin d'en savoir plus.

-  **Servane/Murielle**
-  **Bureau 06 32 29 26 71**
-  **yangshengbreizh@gmail.com**
-  **Laurence - Professeure**
-  **06 11 76 42 48**
-  **contact@artsqigong.com**
-  **www.artsqigong.com**

Poissons Marcheurs, *prochain rendez-vous en mai*

L'association les poissons marcheurs vous souhaite une année 2021 riche de culture et de partage. Il nous a semblé déraisonnable de vous proposer un festival ENTRE Là, fin février, comme chaque année, mais nous vous invitons à nous rejoindre fin mai 2021 non pas dans les maisons mais dans les jardins avec une programmation variée et des artistes d'exceptions.

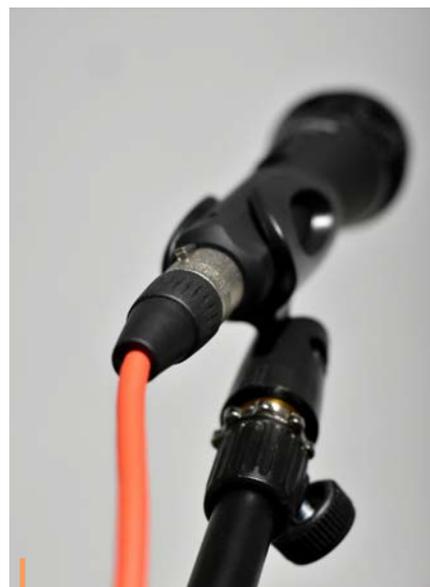


© Camille GÉRARD

Nous vivons ce nouveau défi comme une vraie renaissance avec toujours en tête les valeurs que nous avons toujours portées : celles du partage, de la créativité, et de la découverte. Avec toujours cette furieuse envie de faire de cet événement une aventure collective. Contactez-nous si vous souhaitez faire partie de l'équipe.

Nous avons depuis 2014 tissé un lien fort avec nos partenaires du territoire comme avec le public, les artistes et les hôtes accueillants. Nous sommes convaincus qu'ensemble faire vivre la culture en milieu rural est possible, nous l'avons prouvé et nous

continuerons à le porter. Merci à tous.



© Camille GÉRARD

-  **lespoissonsmarcheurs@gmail.com**
-  **Sur Facebook ou sur Wordpress.**

Yoga *Loisirs*

Besoin d'un temps pour vous, besoin de vous ressourcer ? L'association Yoga Loisirs continue les cours de Yoga et de Sophrologie malgré la crise sanitaire. Chaque semaine l'intervenante Carole RAMEAU enregistre

une séance vidéo, ainsi nous pouvons pratiquer à notre guise et profiter d'un moment de détente bien appréciable en ce moment. Les inscriptions sont toujours possibles pour les 2 prochains trimestres.

👤 **Françoise (Présidente)**
 ☎️ **06 72 60 41 74**

👤 **Carole**
(Enseignante certifiée Yoga & Sophrologie)
 ☎️ **06 85 04 82 34**
 ✉️ **yoga.loisirs@outlook.com**

Le chiffre *du mois*

45

Pas moins de 45 associations œuvrent au quotidien sur le territoire de la commune dans les domaines de la culture, du sport, du caritatif ou encore au sein des écoles... Leur engagement permet d'ériger la commune au rang d'espace de partage dynamique et solidaire. Courage !

Le CCAS offre des colis de Noël *aux aînés*

Le repas prévu en mars prochain ne pourra pas se faire et les rassemblements sont exclus. Que cela ne tienne ! Offrir des colis de Noël à nos aînés, voilà l'alternative trouvée par le CCAS. Ces colis contenaient une composition florale, des douceurs, des fruits achetés chez les commerçants locaux. La distribution a lieu début décembre par une

quinzaine de bénévoles du CCAS et élus de la commission affaires sociales. Ils ont observé l'obligation de port du masque et sont restés sur le palier. 130 colis (plus les 45 offerts aux résidents de l'EHPAD lors du goûter de Noël le 22 décembre) ont été distribués.

Nelly COTTAIS adjointe en charge de affaires sociales accompagnée du maire Christian LEPRÊTRE offrant un colis à Mme RICHARD, 90 ans.



Alcool Assistance :

Une association d'aide et de soutien

Aider, accompagner et prévenir sont les 3 principales actions menées au quotidien par cette association implantée à Bain-de-Bretagne. Le lieu d'accueil a pour mission d'accueillir, d'écouter, d'informer, de rassurer, de créer du lien social, d'orienter, de donner envie, de soutenir.

«*Nous sommes une quarantaine de personnes au sein de ce lieu d'accueil, malades, entourage, aidants, tous bénévoles* », explique le responsable Daniel RIAULT.

Le fonctionnement du lieu d'accueil est basé principalement sur les permanences, les groupes de paroles sont primordiaux et se déroulent en toute confidentialité. «*Nous proposons d'autres actions par le biais d'appels téléphoniques, de rendez-vous à domicile ou dans des lieux neutres* ».

Permanences (hors situation sanitaire) : le 1er vendredi de chaque mois au Centre culturel le clos loisel rue Hippolyte Filloux 35470 Bain-de-Bretagne à 20h30.

☎ **06 82 95 49 20 (malades)**
06 35 95 03 11 (entourage)
✉ **danielriault@hotmail.fr**
alcoolassistance35470@gmail.com

Pour plus d'informations, site internet national :
alcool.assist@wanadoo.fr

Des véhicules de service pour l'ADMR

Sous l'égide de la Fédération ADMR 35, l'ADMR du secteur de Guichen se dote de 14 véhicules de service, destinés dans un premier temps aux salariés effectuant beaucoup de kilomètres. Cette mise à disposition est une reconnaissance pour une profession, qui a montré toutes ses compétences, en assistant notamment nos aînés, avec abnégation, lors du confinement.

Le maire, Christian LEPRÊTRE, était présent lors de la remise du parc de véhicules. Le personnel de l'ADMR effectue des tâches d'aide à la personne, aide à la toilette, préparation des repas, ainsi que des gardes d'enfants.

Les interventions peuvent multiplier jusqu'à 4 passages par jour, 7j/7, ce qui explique les distances parcourues.



L'ADMR continuera d'accompagner les plus fragiles, dans la période de crise sanitaire que nous traversons. Aussi, pour répondre aux nombreuses demandes, elle recrute régulièrement tout au long de l'année.

✉ guichen.asso@admr35.org

Attention *ça bouche !*

La STGS intervient régulièrement, depuis plusieurs mois, sur le poste de relevage du camping pour des bouchages à répétition (2/3 fois par mois).

Le poste a été hydrocuré et malgré ces interventions des bouchons se forment toujours occasionnés par des morceaux de textile (chaussettes, serpillères, T-shirt,...) collectés par le réseau. Le poste de relevage collecte la quasi-totalité de la commune, il est donc difficile de cibler la provenance de ces déchets.

Nous faisons appel à votre civisme.

Éléments trouvés en décembre



Olivier le boulanger, *un virage à 180°!*

A 51 ans, Olivier n'a pas hésité à changer de métier et de vie. Cet ingénieur réseau télécom a sillonné les routes pendant longtemps avant de décider de poser ses valises et de se reconvertir 3 ans plus tôt.

« J'ai mûri mon projet pendant plus d'un an, passé mon CAP boulanger et construit mon fournil au Sel de Bretagne pour faire du pain bio avec des produits locaux, farine de froment principalement mais aussi farine de seigle et de petit épeautre. Mes pains sont pétris à l'ancienne et façonnés à la main », explique le boulanger.

Le Pain des Menhirs disponible chez BioCoop

Sur son étal bien garni vous trouverez différents types de pains, allant des pains en farine T65, en passant par des pains en T80 et T110, jusqu'au pain complet en T150, des pains spéciaux originaux (pains aux citrons, figues-noisettes...) et de la brioche au beurre. Tous les pains sont fabriqués avec du levain naturel et de la farine écrasée sur meule de pierre.

Ses pains sont en vente tous les vendredis à partir de 17h, sur le parking route de Pléchâtel. Olivier est également présent sur les marchés de Cesson-Sévigné (samedi matin) et de Saint-Erblon (mercredi matin), en magasin BioCoop de Châteaugiron et à la Ferme de la Noë Verte à la Couyère.

Depuis deux ans, il met également à disposition un drive devant le fournil, une armoire sécurisée accessible le mardi et vendredi soir (sur commande, les bacs nominatifs).

🌐 www.lepaindesmenhirs.fr
 ✉ fournil@lepaindesmenhirs.fr
 ☎ 07 67 04 23 30



Olivier, fidèle au poste depuis janvier 2020

Madame FRABOULET *a fêté son centenaire*



Madame FRABOULET a fêté ses 100 ans au mois de décembre dernier. Avant de rejoindre la maison des Rondines, elle habitait Orgères et était couturière. Elle a eu trois filles. Pour son anniversaire, la maison des Rondines avait réservé pour l'après-midi la salle dédiée aux visites pour la famille. Compte tenu du contexte le nombre de personnes était limité. Madame FRABOULET a pu revoir ses petits enfants pour l'occasion. Un moment fortement apprécié de tous.

32 | PLANNING DES MANIFESTATIONS

LUNDI 22 FÉVRIER

Etablissement français du Sang

Collecte de sang

📍 Salle des Noës

SAMEDI 27 MARS

Mairie

Carnaval, animé par le groupe Toucouleurs - gratuit

📍 Dans le bourg

LUNDI 10 MAI

Etablissement français du Sang

Collecte de sang

📍 Salle des Noës

FIN MAI

Les Poissons Marcheurs

Festival entre-là

📍 La courbe

SAMEDI 5 JUIN

AP 35

Bourse du club de placomusophilie

📍 Salle des Noës

DIMANCHE 6 JUIN

Mairie

Tournage du film promotionnel.

Report en cas de mauvais temps le dimanche 13 juin.

SAMEDI 19 JUIN

Mairie

Ciné plein air, en lien avec l'association Clair Obscur

📍 Site de la courbe

€ Gratuit

DIMANCHE 1^{er} AOÛT

Mairie

A Dimanche sur le canal

📍 Site de la courbe

€ Gratuit



Christian LEPRÊTRE, Maire de Bourg-des-Comptes
et l'ensemble de l'équipe municipale
vous adressent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année

Meilleurs vœux
2021

Les chiffres des actes d'état civil pour 2020

34
Naissances

06
Mariages

09
Décès

09
Décès hors
commune